

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IV, No 8.

Montréal, Août 1898.

50 cts par an.

## CHANT PATRIOTIQUE

*Qui sera proposé à la prochaine convention, par le Bureau Exécutif,  
comme hymne officiel de l'Alliance Nationale.*

I

O Canada ! terre de nos aïeux,  
Ton front est ceint de fleurons glorieux.  
Car ton bras sait porter l'épée,  
Il sait porter la croix ;  
Ton histoire est une épopée  
Des plus brillants exploits ;  
Et ta valeur de foi trempée  
Protègera nos foyers et nos droits.

II

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,  
Le Canadien grandit en espérant.  
Il est né d'une race fière ;  
Béni fut son berceau.  
Le ciel a marqué sa carrière  
Dans ce monde nouveau :  
Toujours guidé par sa lumière,  
Il gardera l'honneur de son drapeau.

III

De son patron, précurseur du vrai Dieu,  
Il porte au front l'auréole de feu.  
Ennemi de la tyrannie  
Mais plein de loyauté,  
Il sait garder dans l'harmonie  
Sa fière liberté,  
Et par l'effort de son génie  
Sur notre sol asseoir la vérité.

IV

Amour sacré du trône et de l'autel,  
Remplis nos cœurs de ton souffle immortel.  
Parmi les races étrangères  
Notre guide est la loi ;  
Sachons être un peuple de frères  
Sous le joug de la Foi ;  
Et répétons comme nos pères  
Le cri vainqueur :—Pour le Christ et le Roi !

*Musique de*

M. CALIXA LAVALLÉE.

*Paroles de*

L'HON. A. B. ROUTHIER.

## Les membres du Conseil Général

Tous les cercles ont maintenant choisi les membres qui devront les représenter à la grande convention du 15 août courant.

La date approche à grands pas et les fondateurs, les délégués et les anciens officiers seront même à la veille de se réunir lorsqu'ils recevront ce numéro de la revue. Dans quelques jours ils formeront le Conseil Général de l'association, c'est-à-dire le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif suprême qui nous régit.

Des actes de ce Conseil, de la ligne de conduite qu'il adoptera, dépendront la vie et la prospérité de cette société que nous chérissons tous et que nous voudrions voir grandir et prospérer pour le bien moral et matériel de notre race.

Il importe alors que les membres du Conseil Général soient pénétrés de l'importance du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'existence et les destinées de l'Alliance Nationale.

Avant de franchir le seuil de l'enceinte où se tiendront les sessions, ils devront avoir la ferme volonté de ne prendre aucune décision entachée de partialité, de partiisme ou de partisanerie. Ils seront là pour surveiller les intérêts du plus grand nombre. Il leur faudra étudier patiemment les questions qui leur seront soumises et adopter le parti le plus favorable au développement bien entendu, de la société.

Il n'y a pas à le cacher, les membres du Conseil Général assument une grande responsabilité vis-à-vis des sociétaires ; car l'Alliance Nationale sera ce qu'ils la feront : ou stationnaire, ou forte, saine et progressive.

Rien ne doit donc être laissé au hasard, tout doit être compté, pesé, mesuré avec sagesse et équité.

Nous n'exprimons pas ces idées parce que nous éprouvons quelque crainte ; loin de nous, est cette pensée. Nous ne voulons que signaler les écueils qui peuvent se présenter à un moment donné et être facilement évités si l'on est prévenu.

D'ailleurs, l'exemple du passé nous est une garantie pour l'avenir et c'est avec confiance que nous attendrons le résultat des travaux de la convention, persuadés qu'on aura ajouté un nouveau fleuron à la couronne des glorieux succès qui orne le front de notre bien-aimée ALLIANCE NATIONALE.

## Convention Biennale de 1898

### ORGANISATION DES FÊTES

C'est lundi le 18 juillet dernier, qu'a eu lieu dans la salle de la Chambre de Commerce, rue Saint-Jacques, l'assemblée des représentants du président général pour le district de Montréal et de la banlieue de la métropole, et des présidents de cercle, afin de former un comité général chargé de s'occuper de la célébration des fêtes du mois d'août prochain. Au nombre des personnes qui assistaient à cette assemblée préliminaire, nous avons remarqué MM. le Dr Cypriot, L. J. D. Papineau, J. Lambert, F. G. Crépeau, tous membres du Bureau Exécutif ; M. N. Lapointe, commissaire ordonnateur général de l'Association ; MM. J. Contant, E. J. Hébert et L. A. Lavallée, Représentants du Président Général ; MM. J. O. Ricard, du cercle Sacré-Cœur ; W. Sénécal, du cercle Charlemagne ; L. Désautels, du cercle Delormier ; J. Pépin, du cercle Saint-Charles ; O. Deloge, du cercle Richelieu ; J. Pépin, du cercle Saint-Eusèbe ; Dr Moreau, du cercle Saint-Louis ; M. Martineau, du cercle Saint-Pierre ; A. Delorme, du cercle Saint-Henri ; J. W. Fabien, du cercle Duvernay, et M. Riopel, du cercle Bourget, etc.

M. J. Contant fut appelé à la présidence, et MM. J. A. Naud et E. Brunelle furent priés d'agir comme secrétaires-conjoints.

M. le secrétaire général Papineau expliqua alors que l'assemblée avait été convoquée dans le but d'organiser d'une manière digne de l'Alliance Nationale, les démonstrations qui devaient avoir lieu lors de la convention, au mois d'août prochain.

Cette nouvelle fut chaleureusement accueillie et toutes les personnes présentes acceptèrent avec enthousiasme, personnellement et au nom des cercles qu'elles représentaient, de prêter leur concours le plus actif pour mener à bonne fin cette importante organisation.

Après avoir décidé de nommer un comité de réception chargé de recevoir les visiteurs et veiller à leur confort durant leur séjour ici, et un comité de la procession et de la messe, l'assemblée discuta la manière à prendre pour couronner dignement les fêtes. Il fut finalement décidé de donner un grand banquet et un troisième comité a été chargé de s'occuper de cette partie du programme.

Voici quels sont les officiers des divers comités :

Comité de réception : M. E. J. Hébert, président ; M. Méd. Martineau, secrétaire.

Comité de la messe et procession : M. F. G. Crépeau, président ; M. J. A. Naud, secrétaire.

Comité de banquet : M. S. L'Archevêque, président et M. A. Delorme, secrétaire.

La liste des membres des comités ainsi que celle de leurs officiers nous est une garantie que les choses seront bien faites et que de ce côté rien ne laissera à désirer. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les membres en général répondent à l'appel et au dévouement de leurs chefs pour faire de cette convention et des fêtes auxquelles elle donnera lieu un événement mémorable dans les annales de la mutualité nationale.

## La Presse Montréalaise et l'Alliance Nationale

COMMENTAIRES SUR LE DERNIER CONCOURS

Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui à nos lecteurs deux articles parus dans les colonnes de nos deux grands confrères de la métropole. Les félicitations qu'ils adressent à notre société, sur le résultat du dernier concours, nous sont d'autant plus précieuses que ces deux grands journaux représentent certainement la pluralité des opinions dans la province de Québec.

De *La Patrie*, 9 juillet 1898 :

Lorsqu'en 1893 l'Alliance Nationale parut sur la scène canadienne-française, bien des doutes s'élevèrent sur la possibilité de son existence parmi nous. Cependant on avouait que son système était perfectionné et qu'il offrait des avantages supérieurs à ceux déjà déjà offerts par les associations similaires, mais, disait-on, où va-t-elle recruter ses nouveaux membres ? Nous en avons déjà tant de sociétés locales et étrangères que cette nouvelle venue ne sauraît que vivre.

C'était là précisément une des principales raisons de sa naissance.

Les fondateurs, qui étaient des hommes d'énergie et d'expérience, ne s'arrêtèrent donc pas à écouter cette classe d'individus qui voient toujours tout en noir à l'aurore d'une institution nouvelle. Ils réunirent leurs efforts pour triompher des obstacles et le succès qui est bienveillant pour les travailleurs, vint rapidement les aider et les secourir.

Certes, si l'on considère le chemin brillamment parcouru en si peu d'années par cette jeune et vaillante société de bienfaisance, on est forcé d'admettre que les promoteurs avaient vu juste. Son progrès a été constant et digne d'admiration, mais le dernier concours de recrutement a prouvé au delà de tout doute que cette association répondait véritablement à un besoin national. Jamais, croyons-nous, une société de secours mutuels n'a recruté 700 membres dans la province de Québec durant un mois, ni n'a reçu au delà de milles demandes d'admission durant d'espace de trois mois. Et c'est ce qui vient d'avoir lieu dans l'Alliance Nationale.

Jusqu'à présent son développement a été splendide. Ses finances sont dans un état remarquable, puisqu'elle a au delà de \$100,000 de réserve dans une seule de ses caisses et nous pensons qu'elle ne s'arrêtera pas en si bonne voie.

Notre nationalité a besoin que ses sociétés de bienfaisance soient fortes par le nombre et par leur situation financière, et c'est en agissant comme elle l'a fait dans le cas qui nous occupe, qu'elle se créera des remparts pour résister à l'influence des races qui nous sont étrangères et lui permettre d'asseoir sur des bases inébranlables la prospérité de notre pays et le développement de notre nationalité.

De *La Presse*, 11 juillet 1898 :

Lorsque l'on songe aux résultats que vient d'obtenir l'Alliance Nationale durant son derniers concours, il faut se dire que le succès de cette association est vraiment phénoménal.

Il lui faut des qualités extraordinaires pour qu'elle puisse dans un seul mois battre le meilleur record de recrutement fait dans cette province par n'importe quelle société de bienfaisance. D'un autre côté, ce résultat nous semble consolant, il est même de nature à nous réjouir, parce qu'il nous prouve que la mutualité est bien et définitivement implanté dans ce pays français. On en a saisi l'indiscutable nécessité, on a compris de plus qu'il fallait encourager nos sociétés nationales pour en faire des foyers vivifiants de conservation et d'espérance.

Venue tard après les autres sociétés du même genre, l'Alliance Nationale a profité de l'expérience de ses aînées et elle a offert au public appréciateur un système nouveau aussi perfectionné que le permettait les con-

naissances des mutualistes contemporains les plus distingués.

Il n'est donc pas étonnant que cette société, fondée depuis cinq ans seulement ait marché à pas de géants dans la voie du progrès et ait réussi à augmenter de jour en jour le nombre de ses adhérents dans des proportions remarquables.

Un an après sa fondation, l'Alliance comptait au-delà de mille sociétaires.

C'est trop beau, disaient les pessimistes, cela ne durera pas. Le temps s'est chargé de leur démontrer le contraire.

L'année dernière, dans le seul mois de juin, elle recevait trois cent cinquante demandes d'admission ; cette année, durant le même mois, elle en a reçu plus de sept cents. Durant les trois mois qu'a duré le concours, qui vient de se terminer au 30 juin dernier, plus de mille membres nouveaux se sont faits inscrire dans les registres de cette association. En cinq ans elle a porté la réserve de sa caisse de dotation à plus de \$110,000.00.

Et tout cela sans moyens extraordinaires, dans un champ d'action relativement borné, sans organisations formidables et largement payés.

Ce développement continu ne prouve-t-il pas que le peuple a confiance, avec raison, dans cette institution nationale ?

### Concours Spécial

Le Cercle Jeanne d'Arc que l'on croyait, si non mort du moins endormi d'un sommeil assez profond, vient de se réveiller au cri d'alarme qu'on lui a jeté. Dans la dernière lutte, par délicatesse et courtoisie peut-être, il a laissé le champ libre à ses confrères, lui le triomphateur dans vingt luttes mémorables. Il s'est laissé dévancé à la dernière heure, mais il n'a pas pour cela perdu son ancienne valeur. S'il a fléchi quelque peu, ce n'était que pour toucher la terre comme Antée et se relever plus ardent que jamais. Il vient de le prouver par l'organisation d'un concours entre ses membres, concours dont les résultats étonneront peut-être ses brillants émules d'aujourd'hui. Allons, membres du cercle Jeanne d'Arc, vous êtes de la bonne lignée ; prouvez-nous que vous ne savez pas déchoir et que votre dévouement à l'Alliance Nationale est toujours aussi vivace. Vous avez su faire de la bonne besogne déjà, vos registres en font foi ; nous comptons toujours sur vous comme sur des chevaliers sans peur et sans reproches.

JEAN D'ARC.

### Les Sociétés de Bienfaisance et les Classes Ouvrières.

Conférence faite devant le Cercle Saint-Charles,  
No 10, de l'Alliance Nationale, par  
notre distingué confrère, M.  
L. A. Rivet, avocat.

(Suite)

En effet, cette société pourra peut-être étonner les esprits, durant quelques années, par un progrès factice, résultat de l'engouement irraisonné des populations au milieu desquelles elle aura fixé son champ d'action ; mais elle sera une statue aux pieds d'argile que le moindre choc renversera de son piédestal. La période critique que doit traverser toute société de secours mutuels sera pour elle une épreuve au-dessus de ses forces, et nous assisterons au spectacle d'une corporation incapable de faire honneur à ses engagements après avoir absorbé durant plusieurs années les épargnes péniblement amassées d'une multitude de travailleurs.

A l'égard de ces derniers, elle se trouvera dans la position d'un débiteur insolvable, et les effets de cette banqueroute seront d'autant plus désastreux qu'ils se feront sentir envers des pauvres veuves et des orphelins dont la caisse de bienfaisance était la seule espérance de secours.

1. Il faut donc que l'administration d'une société de bienfaisance soit honnête, c'est-à-dire que les mandataires élus par les assurés veillent à l'emploi judicieux des deniers confiés à leur garde, se rappelant que ces deniers sont le fruit de sueurs de pauvres ouvriers qui viendront leurs réclamer demain l'exécution des promesses alléchantes par lesquelles ils s'étaient laissé séduire. Trop souvent, hélas, on a décoré du beau nom de sociétés de bienfaisance certaines entreprises malhonnêtes où l'escroquerie voguait sous les couleurs de la philanthropie, pour mieux accomplir son œuvre néfaste.

2. Il faut aussi que la société de bienfaisance soit organisée de façon à permettre aux membres de contrôler effectivement l'administration de ses affaires. Il ne faut pas perdre de vue qu'un grand nombre de sociétés de bienfaisance doivent leur disparition à la trop grande latitude dont jouissaient leurs directeurs dans la régie de leurs opérations financières. Ces directeurs ayant été revêtus, par les règlements, de pouvoirs illimités, les membres se sont peu à peu désintéressés de la direction des affaires et l'association livrée à la merci d'hommes inhabiles ou peu scrupuleux, s'est trouvée victime de la banqueroute, alors qu'on la croyait prospère et avant que les intéressés aient eu le temps de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la situation et protéger leurs intérêts.

3. Les contributions doivent en outre être suffisantes pour mettre la société en mesure d'accumuler une réserve assez forte pour subvenir aux exigences de la période dite période critique des sociétés de bienfaisance. La mention de cette condition essentielle à la stabilité d'une société de bienfaisance, me permet de signaler brièvement la différence qui existe, au point de vue des contributions entre les sociétés de bienfaisance qui opèrent dans ce pays. Ces sociétés se divisent en deux catégories distinctes. Les unes, les plus anciennes, exigent une contribution fixe et invariable pour la caisse des malades et au décès des membres

une contribution suffisante pour opérer le paiement des sommes dues aux héritiers des membres décédés. Cette dernière contribution est nécessairement proportionnée au nombre de membres en règle.

Les autres, les plus modernes, exigent pour la caisse des malades et la caisse de dotation une contribution mensuelle graduée suivant l'âge des membres, à l'admission.

Sans vouloir critiquer le système des contributions des premières sociétés qui, je suis heureux de l'avouer, ont rendu des services incalculables à nos classes ouvrières depuis nombre d'années, je n'hésite pas à affirmer que les secondes ont une supériorité incontestable. Ces dernières pourront seules, l'expérience l'a prouvé, amasser une réserve capable de parer aux éventualités de la période critique et je les désigne à l'encouragement du public ouvrier de cette province.

4. Enfin la société de bienfaisance doit faire preuve d'une grande discrétion dans le choix de ses membres. L'accomplissement de cette dernière condition relève en partie de la compétence du médecin examinateur. C'est à cet officier qu'incombe la tâche importante et délicate de n'admettre que des candidats dont les qualifications physiques en font, ce qu'on appelle en assurance, des risques de première classe.

Je ne saurais terminer cette causerie familière sur un sujet qui aurait mérité une étude plus approfondie, sans dire un mot de la société de bienfaisance dont nous nous flatons de faire partie, c'est-à-dire l'Alliance Nationale. Il ne m'appartient pas de vous retracer ici, d'une manière complète et détaillée, l'origine, les développements de cette florissante société ainsi que les avantages qu'elle offre à la population ouvrière de cette province.

Qu'il me suffise de faire observer que cette association, dont la fondation fut inspirée par une pensée généreuse et patriotique, réunit d'abord tous les caractères qui signalent une société de bienfaisance de première classe.

Son administration est honnête, prudente et désintéressée.

À l'instar des meilleures sociétés anglaises sur lesquelles elle a été calquée, elle fonctionne en vertu d'un système de contributions qui lui a permis, dans l'espace de quelques années, d'amasser une réserve considérable.

De plus, sa constitution et ses règlements assurent aux membres qui la composent un contrôle effectif sur les affaires de la société.

Elle recrute en outre avec un soin scrupuleux, ses membres dans toutes les classes de la société.

C'est ce qui explique les progrès merveilleux qu'elle a réalisés depuis sa naissance. En effet, depuis son origine l'Alliance Nationale a vu s'étendre son champ d'action dans toute la province de Québec, et la prospérité actuelle de ses affaires lui fait présager un avenir consolant pour les amis de la bienfaisance.

Mais l'Alliance Nationale se recommande surtout à nos compatriotes par son caractère religieux et national.

Ce double caractère s'affirme dans les deux conditions qu'elle met à l'admission de ses membres : être catholique et parler la langue française.

Cet article important de son programme et de sa constitution lui a acquis le concours actif et dévoué de tous ceux qui ont à cœur la conservation de notre langue et de notre foi, ce précieux héritage de notre ancienne mère-patrie.

Faire de l'Alliance Nationale une association unis-

sant le bien-être matériel des classes ouvrières au progrès de la nationalité canadienne-française, tel a été le rêve de ses zélés fondateurs, et je suis heureux de constater que leur œuvre a été comprise et encouragée comme elle méritait de l'être.

En effet, l'humble rameau jeté en terre, il y a quelques années, s'est développé rapidement ; il est maintenant un arbre puissant et vigoureux dont le feuillage luxuriant et les fruits savoureux proclament la gloire et les bienfaits de la mutualité dans cette Province.

Puissent nos classes ouvrières apprécier les efforts que l'Alliance Nationale s'impose pour améliorer leur condition matérielle et morale ; puissent-elles répondre à son appel et grossir le bataillon qui se fait chaque jour plus nombreux autour de son drapeau sur lequel elle a inscrit cette noble et touchante devise : *Vincit concordia fratrum.*

## Lettres Officielles

DES COMITÉS SPÉCIAUX CHARGÉS DE L'ORGANISATION DES FÊTES DE L'ALLIANCE NATIONALE

COMITÉ DE LA MESSE ET PROCESSION

Chers confrères,

Il nous fait plaisir de vous annoncer que dimanche prochain, le 14 août, aura lieu une grande procession des membres de l'Alliance Nationale, à travers quelques-unes des principales rues de la métropole canadienne pour assister à la belle cérémonie religieuse qui se fera, pour notre société, dans l'église St-Pierre, à dix heures du matin.

Nous avons cru donner satisfaction à tous et nous assurer la présence d'un plus grand nombre de sociétaires en arrêtant un parcours aussi peu long que possible, mais suffisant pour nous permettre de paraître avec avantage. Il importe qu'en cette circonstance l'Alliance Nationale témoigne d'une manière éclatante de sa vitalité et de son action progressive. Chacun de nous doit y apporter son concours actif. La ville et la banlieue ont été divisées en deux grandes sections : l'Est et l'Ouest, qui devront se réunir sur le Champ de Mars à 9 heures du matin, dimanche, le 14. Chaque cercle devra donc se rendre à ses salles vers 8 $\frac{1}{4}$  heures pour se rallier ensuite à sa section. Aussitôt après le ralliement général, les rangs se formeront dans l'ordre suivant :

1. Cercles de la partie Est ;
2. Cercles de la partie Ouest ;
3. Délégations des cercles étrangers ;
4. Bureau Exécutif ;
5. Invités et Président Général.

La procession défilera alors par les rues

Craig, St-Laurent, Ste-Catherine et Visitation jusqu'à l'église St-Pierre.

Après la messe tous les membres sont invités à se rendre à la salle du banquet.

F. G. Crépeau, *Président*.

J. A. Naud, *Secrétaire*.

#### COMITÉ DU BANQUET

Chers confrères,

Pour couronner notre fête patronale du 14 août, nous avons décidé qu'immédiatement après la messe solennelle aurait lieu un grand banquet dans les spacieuses salles du Queen's Hotel, coin des rues St-Jacques et Windsor. Il commencera à 1½ heure de l'après-midi. Nous osons croire que messieurs les membres du Conseil Général, les officiers et les membres de cercles voudront bien se rendre à notre invitation et assister en grand nombre à ces agapes de la mutualité qui, nous l'espérons, resserreront les liens d'amitié et de confraternité qui nous unissent déjà. Nous sommes certains que des membres distingués de notre nationalité, que des personnalités marquantes, tant dans le clergé que parmi les laïques, nous honoreront de leur présence et contribueront à rehausser l'éclat de cette démonstration patriotique et fraternelle.

S. L'Archevêque, *Président*.

A. Delorme, *Secrétaire*.

#### COMITÉ DE RÉCEPTION

Chers confrères,

Notre comité a l'honneur de vous donner les informations suivantes et il espère que vous voudrez bien leur accorder une attention spéciale.

Les taux de pensions pour messieurs les membres de l'Alliance Nationale seront les suivants dans les hôtels ci-dessous désignés : Jacques-Cartier, Riendeau et St-James \$1.50 par jour ; Richelieu, \$1.50 à \$2.50 par jour ; Queen's, \$2.00 par jour.

Nous avons pris des arrangements avec les principales compagnies de chemins de fer et de navigation à l'effet de réduire le coût du passage d'aller et retour pour les membres de la convention et leurs dames à la condition qu'ils se procurent au moment du départ et aux stations de raccordement en outre de leur billet de passage pour aller, un billet de convention (standard certificate) qu'ils devront présenter au secrétaire de la convention, à leur arrivée à Montréal, pour

être certifié. Une lettre explicative, à ce sujet, sera adressée à tous les cercles.

Pour que nos fêtes soient vraiment grandioses, il importe que chacun se fasse un devoir d'y assister et nous comptons sur la bonne volonté de tous pour arriver à un résultat sans précédent et digne de notre belle Alliance Nationale.

Nos quartiers généraux seront fixés au bureau général de l'Association, 76 St-Jacques, et nous serons heureux de vous y rencontrer.

E. J. Hébert, *Président*.

Med. Martineau, *Secrétaire*.

### Les Caisses de Réassurance

Nos confrères liront avec intérêt, nous en sommes persuadés, les extraits, que nous reproduisons plus bas, de l'ouvrage publié par M. Eugène Joly sur la mutualité et dans lequel il traite scientifiquement de la question de réassurance. Cette question est à l'ordre du jour en France, actuellement, et il semblerait qu'elle est appelée à résoudre le problème de la stabilité des caisses locales de secours. Les fragments que nous publions permettront à nos lecteurs de juger de l'importance qu'elle a déjà prise chez nos cousins d'outre-mer.

“ De la lecture des travaux entrepris et des œuvres créées par les Syndicats mutualistes, on peut conclure que la question de prolonger les secours pérenniaires aux malades est celle qui occupe, à l'heure actuelle, le plus les esprits prévoyants.

“ La très heureuse désignation de Caisse de réassurance, appliquée à l'institution nouvelle, attire l'attention ; aussi nous allons, dans un rapide examen, étudier son développement en France. Rappelons que les congressistes bordelais ont formulé le vœu de voir le cinquième Congrès national s'occuper de cette question si importante au point de vue de l'avenir de la mutualité.

“ Les villes qui possèdent une Caisse de réassurance sont en France au nombre de 10, savoir, par ordre de date de fondation : Nantes, 1881 ; Angers, 1883 ; Reims, 1884 ; Paris, 1886 ; Tours, 1887 ; Toulon, 1887 ; Marseille, 1887 ; Besançon, 1888 ; Bordeaux, 1890 ; Lyon, 1890. A l'étranger, Verriers (Belgique), a fondé une caisse de réassurance en 1889 et Genève en 1890.

#### REIMS

“ Le Syndicat des Sociétés mutuelles de la ville de Reims a été fondé en 1881. Il compte actuellement 47 sociétés syndiquées, c'est-à-dire la totalité des associations rémoises ; le fait est à signaler. Reims, d'ailleurs, est un centre mutualiste des plus importants, tant au point de vue de la valeur de ses représentants qu'à celui des œuvres créées.

“ La première œuvre du Syndicat est l'organisation de la Caisse de réassurance rémoise, une des premières fondées en France.

“ Moyennant le versement d'une cotisation 0 fr. 10 par mois, les membres adhérents ont droit à une indemnité de 7 fr. par semaine pendant un an, et à

“ une indemnité de 3 fr. 50 pendant le cours de la deuxième année de leur maladie. C'est grâce aux résultats acquis à Reims que quelques autres centres mutualistes se sont décidés à tenter cette opération.

## TOULON

“ Les mutualistes toulonnais ont fondé, en 1887, une caisse de réassurance qui est très prospère. D'après les statuts de la caisse, les membres participants versent un droit d'entrée de 50 centimes et une cotisation mensuelle de 10 centimes. Les secours sont accordés lorsque le malade a touché, pendant quatre mois consécutifs, à la caisse de la société, l'indemnité qu'elle lui accorde pour maladie. Les malades sont classés en deux catégories : les malades ordinaires, qui touchent l'indemnité pendant une période maximum de trois ans, et les incurables qui touchent une indemnité jusqu'au jour de leur décès. L'indemnité accordée est variable ; elle est fixée chaque année, pour chacune des deux catégories établies, sans pouvoir dépasser le maximum de 3 francs par jour.

“ Les malades ordinaires reçoivent une indemnité égale au résultat de la division des journées totales des malades comprises dans cette catégorie, par le montant de  $\frac{3}{4}$  des  $\frac{4}{5}$  des cotisations.

“ Le  $\frac{1}{5}$  des cotisations est appliqué à la réserve sociale. La mise en pratique de ce barème a permis d'allouer, comme indemnité journalière, depuis le 1er juillet 1888, savoir :

	1 <sup>e</sup> catégorie.	2 <sup>e</sup> catégorie.
Deuxième semestre 1888.	50	20
En 1889 . . . . .	75	25
En 1890-1891-1892 . . . . .	1.25	30

“ Depuis sa fondation, la caisse de réassurance de Toulon a secouru 22 malades auxquels elle a payé 7,354 journées de maladie, de 66 centimes en moyenne, soit 4,884 fr. 60. Ses recettes totales se sont élevées, depuis cette époque, à 12,450 fr. 84 et ses dépenses à 6,503 fr. 60. L'actif social était au 31 décembre 1892, de 2,947 fr. 31. Ajoutons que 40 sociétés sont adhérentes à la Caisse à l'heure actuelle.

## ANGERS

“ Sous le titre de : Union générale, une caisse de réassurance fonctionne à Angers depuis 1883.

“ Suivant l'article premier des statuts, l'Association a pour but de secourir les sociétaires malades qui ont subi dans leur société six mois de maladie sans interruption. Suivant l'article 6, les sociétés adhérentes seront tenues de s'imposer une cotisation extraordinaire de 0. fr. 20 par membre et par mois payable par trimestre et d'avance. Suivant l'article 7, tout sociétaire malade depuis six mois sans interruption recevra une somme journalière de 1 fr. 50 pendant les six premiers mois ; ensuite, cette somme sera de 1 fr. Le dimanche ne sera pas payé.

“ La ville d'Angers accorde sur son budget municipal une subvention de 2,000 fr. à cette œuvre philanthropique. La caisse a reçu depuis le 6 janvier 1883 jusqu'au 1er février 1892, une somme totale de 69.672 fr. 97.

“ Les versements aux malades se sont élevés, pendant la même période, à 62,580 fr. 95. L'avoir général était, à cette date, de 7.092 fr. 02.

## PARIS

“ La caisse de réassurance, qui a pour objet de prolonger au-delà du terme fixé par les statuts de chaque association l'indemnité journalière de maladie, a été fondé en 1886 sur le modèle de la

“ caisse de réassurance du Syndicat Rémois. En 1892, une modification importante, concernant les secours accordés, a été faite aux statuts primitifs.

“ La caisse de Paris fonctionne aujourd'hui sur les bases de celle de Toulon (voir Toulon). Son dernier compte rendu est très suggestif, et nous en détachons les passages suivants, qui feront suffisamment connaître son fonctionnement.

## EFFECTIF

Membres honoraires . . . . .	13
Membres participants : hommes . . . . .	2,159
dames . . . . .	610
Ensemble, . . . . .	2,782

## SITUATION DES MALADES

“ Au 1er octobre 1892, nous avions 32 malades : 26 hommes et 6 dames ; depuis cette date, nous avons eu 10 demandes d'indemnité dont 2 n'ont pas été admises, reste 8, ensemble 40, sur lesquels nous avons à déduire : 4 décédés, 1 fini ses cinq années. 3 repris leurs travaux, 2 placés aux incurables.

“ Reste à ce jour 30, dont 22 hommes et 8 dames.”

## Projet d'Amendements

Depuis notre dernière édition, nous avons reçu plusieurs avis d'amendements aux Statuts.

Nous indiquons sommairement ci-après les propositions les plus importantes.

Transmis par M. le délégué L. A. Rivet, du cercle St-Charles, No. 10. — Nomination d'un organisateur général faisant partie du Bureau Exécutif.

Par M. le délégué A. Comte, du cercle Olier No 122 :

10.—Déclarer hors concours tout cercle qui admettra des membres à un droit d'entrée moins élevé que celui autorisé par le Bureau Exécutif ;

20.—Fixer à 25 cts l'honoraire de revision d'examen médical.

Par M. le délégué H. Chauvin, du cercle Montebello, No 55 :

Amender l'Art. 9 c en retranchant les mots : “ depuis trois mois.”

Par M. J. E. Marcile, ex-M. B. E. :

10.—Obligation pour les membres réclamant bénéfice maladie de l'appuyer de leur déclaration solennelle (devant un juge de paix) ;

20.—Diminuer à 10 cts par \$1000 le taux de la contribution supplémentaire exigible des membres exerçant une profession réputée dangereuse et exiger de ceux-ci une contribution supplémentaire de 10 cts par mois pour la caisse des malades.

Par M. G. Desjardins, délégué du cercle Carillon, No 111 :

Que le fait de l'acceptation d'un candidat par le Médecin-en-Chef constitue celui-là membre de l'Association.

Par M. le délégué J. P. W. Galibois, du cercle de Notre-Dame des Victoires, No 94 :

10.—Fixer à \$500, au lieu de \$300 le cautionnement des secrétaires et trésoriers généraux ;

20.—Diminuer les taux d'entrée des membres fondateurs et porter de \$75 à \$60 le taux du droit d'octroi des lettres patentes ;

30.—Adoption d'un signe secret de reconnaissance pour les membres ;

40.—Abroger toute disposition accordant aux fondateurs de cercles le privilège d'être remboursés du droit d'octroi des lettres patentes.

### Pensées de Sir Adolphe Chapleau

Dans cette époque de la vapeur et de l'électricité, les événements se précipitent et il n'est pas permis de se complaire un seul instant dans l'inaction sous peine de perdre sa place au soleil.

x

L'union fraternelle, l'amélioration matérielle et morale par l'éducation, le bon exemple, l'encouragement dans le travail et dans le succès, la consolation dans l'adversité et la maladie, c'est-à-dire le partage de la coupe bénie de l'amour et de la charité, n'est-ce pas la quintessence du patriotisme, la plus haute manifestation du civisme national.

x

Restons fidèlement attachés à nos origines; gardons les traits qui nous distinguent, le caractère et les qualités que nous ont légués nos ancêtres, et nous n'en ferons pas moins œuvre utile et bienfaisante pour l'accomplissement de nos destinées.

x

Les nations grandissent par la confiance en leur avenir. Il y a des expressions dans le vocabulaire des différentes langues qui rendent cette idée. Ainsi, il y a "Chauvinisme" en France, le "Jingoism" en Angleterre, le "Spread-eagleism" aux États-Unis, ce qui veut dire l'orgueil anglais, l'optimisme français et la forfanterie américaine. Ce sont là des défauts que l'on doit pardonner, car ils tirent leur origine d'un profond sentiment national. Il ne faut pas oublier que c'est avec cette exagération du sentiment national, que c'est par la confiance que ces peuples ont eue dans leur étoile qu'ils sont devenus grands dans le monde, tandis que le système de dénigrer son pays n'a jamais fait autre chose que des banqueroutes et des ruines.

### Pensées de l'hon. Honoré Mercier

Proclamés frères au pied de la croix, au moment où la divinité s'abîmait dans l'humanité, les hommes ont maintenant un signe de ralliement commun; et si leurs passions les entraînent quelquefois à oublier cet étendard sacré, dont l'ombre protectrice s'est répandue du Golgotha sur l'univers entiers, la charité et la raison doivent s'unir pour leur rappeler qu'ils auront tous la même

terre pour tombeau et la même croix pour monument.

x

Il n'y a pas de forme de gouvernement sous laquelle la vertu et l'intelligence soient plus nécessaires que la République; dans chaque citoyen il y a un homme d'Etat, car c'est de son jugement que dépend en dernier ressort la décision de toutes les questions politiques; par son suffrage il participe à la législation, car c'est lui et ses concitoyens qui font le gouvernement et ceux-ci seront ce que le citoyen les fera, suivant la manière dont il aura compris et accompli ses devoirs.

x

Nous avons droit à notre existence nationale, comme race à part, et malheur à quiconque voudra nous enlever ce droit; mais nous ne devons rien faire pour molester nos frères d'origine ou de croyances étrangères. Nous devons revendiquer nos droits avec fermeté, mais sans agression; nous devons combattre avec énergie tout ce qui tend à détruire notre caractère national, mais nous devons respecter chez les autres le droit que nous réclamons pour nous.

x

Illustres morts qui avez donné votre sang pour nous conserver le Canada français; glorieuses victimes qui êtes montées sur l'échafaud avec le même courage que vous aviez pour courir au combat, je vous salue avec respect et amour.

### Réponse d'un Curé

Un ecclésiastique, passant dans une rue étroite, à Paris, est tout à coup inondé d'une pluie d'eau bouillante qu'on jette par une fenêtre. Il s'essuie, se sèche du mieux qu'il peut, et regagne sa maison d'un pas chancelant.

En le voyant entrer, le visage gonflé et à moitié épilé, sa nièce et sa gouvernante jettent les hauts cris, en l'excitant à demander vengeance.

— Mon Dieu, s'écrient-elles, eh! qu'avez-vous fait à ces misérables?

— Ce que je leur ai fait? Je les ai remerciés.

— Remerciés! et de quoi?

— De ce qu'ils n'avaient pas jeté la marmite, car, au lieu de m'échauder la tête, ils me l'auraient cassée."



# L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTRÉAL, AOUT 1898

## Ça et là

Bienvenue à messieurs les délégués.

La partie ouest de Montréal et de la banlieue s'est placée, cette année, au-dessus de tout éloge.

Prenons tous la résolution d'assister à la procession du 14 août prochain, afin de démontrer quelle puissance nous sommes.

La partie ouest de Montréal et de la banlieue s'est lancée dans la mêlée avec furie. Elle est restée maîtresse du champ de bataille.

Saint-Hyacinthe a secoué son apathie. Il nous arrive avec 44 mutualistes de plus. Nous le lui disions : le succès est aux travailleurs.

Nous publierons prochainement les noms des vainqueurs du dernier concours. Gra-vez-les dans votre mémoire. Ces sociétaires méritent votre reconnaissance.

Le cercle St-Valier, de Québec, a fait un effort mais n'a pas encore donné la pleine mesure de sa valeur. Tout de même il reste encore le plus grand cercle de son district.

Nous nous attendons à ce que le Conseil Général nous donne les moyens de doubler le nombre actuel de nos membres pour la convention de 1900.

Saint-Charles, vous êtes des braves ! Vos soixante-six nouveaux adhérents nous prouvent que, comme toujours, vous avez loyalement fait votre devoir.

St-Henri : 43 membres, St-Paul : 27 mem-bres ! Nous ne nous attendions pas à ce ré-sultat. Continuez, il doit y avoir encore des recrues dans la banlieue.

Bravo, St-Jean Chrysostôme et Monte-bello ! Vous faites belle figure, proportions et circonstances de lieu considérées, avec vos nombres respectifs de 28 et 25 nouveaux membres.

La valeur n'attend pas le nombre des années ! Les cercles Duvernay et Olier qui n'ont pas encore un an d'existence se sont acquis chacun 44 et 42 nouveaux confrères. Que sera-ce plus tard ?

N'est-ce pas qu'il est vaillant le cercle Jacques-Cartier, puisqu'il réussit à recruter 102 membres dans la petite ville de La-chine ? Il avait deux fameux capitaines dans MM. Fournier et Bournet !

Le cercle St-Sauveur, le Benjamin des cercles de la ville de Champlain, mérite une mention honorable pour sa conduite valeu-reuse. Connaissant ses officiers nous savons qu'il n'a pas encore dit son dernier mot.

Bourget, avec 41 candidats admis est le seul cercle de la partie est qui ait sauvé l'hon-neur du drapeau. Sans lui la dérouté était complète. Mais que faisaient Saint-Pierre, Jeanne d'Arc, Hochelaga, ces colosses ?

Quelle puissance pouvait résister à l'atta-que combinée des Mont-Royal, Jacques-Cartier, St-Charles, Richelieu, Duvernay, St-Henri et St-Paul ? Depuis longtemps l'Ouest se promettait une vengeance écla-tante.

On nous dit que le Bureau Exécutif pro-poserà à la prochaine convention d'adopter le magnifique chant : *O Canada, terre de nos aïeux*, comme l'hymne officiel de la société. Cet acte lui vaudrait les remer-ciements sincères de chacun des membres.

Dans le district de Québec, le cercle Laval, a mérité la palme et c'est à lui que revient le drapeau d'honneur. Ce n'est pas étonnant si l'on considère le nombre de confrères dévoués et de progrès qui en font partie. Ils espèrent même lui faire occuper

une position proéminente, avant longtemps, parmi les cercles qui font acte de vitalité.

\* \*

Les organisateurs de la procession et du banquet nous promettent une démonstration qui nous fera honneur. Des comités spéciaux se sont formés dans diverses parties de la métropole pour prendre les mesures nécessaires à ce sujet. Si de leur côté les cercles des autres villes et de la campagne font un effort pour envoyer de nombreuses délégations le spectacle sera vraiment beau.

\* \*

Que voulez-vous que nous disions à un cercle qui recrute 138 membres durant un concours ? Il lui faut évidemment l'aide de sociétaires aussi actif que le Dr J. U. Lalonde qui a proposé 108 membres pour sa part ; aussi zélé que son jeune président M. J. A. Naud ; aussi dévoués que ses secrétaires MM. Grisé R. P. G. et Legault.

Cependant ce cercle qui s'appelle Mont-Royal est en difficulté avec quelques uns de ses confrères à ce sujet.

Nous ne voulons pas nous prononcer sur la valeur des protêts présentés par les cercles Jacques-Cartier, St-Charles et Richelieu, alléguant que Mont-Royal a commis des irrégularités qui le mettent hors concours. Nous constatons seulement qu'il s'est fait là un travail peu ordinaire et qui démontre une somme d'activité au-dessus de nos éloges et de nos félicitations.

## A TRAVERS LES CERCLES

### CERCLE ST-PIERRE, NO 8.

Le Cercle St-Pierre avait organisé une "soirée de famille," pour mercredi, le 13 juillet dernier.

La famille était pas mal nombreuse ; il y avait au moins 500 personnes qui avait répondu à l'invitation gratuite du cercle et la salle St-Pierre, rue Ste-Rose, était remplie.

M. Médéric Martineau, président du cercle, a fait les discours d'ouverture et les applaudissements n'ont pas été épargnés à sa parole éloquente. Il a tracé l'histoire du cercle qui a remporté de si beaux succès dans la partie Est de la cité.

Le Révérend Père Forget, chapelain du cercle, a ensuite adressé la parole et a invité le révérend Père Georges, de Manitoba, à dire quelques mots.

Ce dernier, un jeune prêtre qui semble bien connaître l'Alliance Nationale, dit combien il voudrait voir cette belle société s'implanter sur les bords du Manitoba qui est destiné à devenir une seconde province française dans la Puissance.

Le jeune orateur énumère les nombreuses paroisses exclusivement françaises du diocèse de Monseigneur

Langevin ; et nos compatriotes possèdent les plus belles parties du territoire.

La population française augmente rapidement là-bas et promet un avenir brillant aux membres de notre race.

Inutile de dire que ces paroles patriotiques ont été vivement saluées.

Le chœur de chant du cercle chante ensuite "L'Alliance est belle".

M. Charles Bénard rend un solo de basse, puis MM. Bruyère et Poliquin interprètent "Le Crucifix". Tous obtiennent un réel succès, digne de leurs talents.

La déclamation de M. J. A. Mignault, "La conscience", a fait une aimable diversion.

M. le notaire Crépeau, le populaire mutualiste, a chanté "Mauve et captive", avec beaucoup de succès.

La partie intéressante par excellence, vu son originalité et sa nouveauté, fut celle de la distribution, toujours gratuite, des rafraîchissements.

Que l'on s' imagine un auditoire de 500 personnes à servir de breuvage, de gâteaux, de fruits, de crème, de bonbons, etc.

Et tout le monde fut servi avec une abondance tenant de la prodigalité.

Les membres du cercle tenaient lieu de garçons de table. Ils se sont acquittés de leur tâche en véritables artistes.

La seconde partie du programme n'a pas eu moins de succès que la première.

Le discours humoristique de M. C. Tanguay restera à jamais dans la mémoire de ceux qui l'ont entendu.

Le chœur a chanté "La St-Hubert", puis il y a eu musique au piano, au violon, etc.

Les membres du cercle St-Pierre ont royalement fêté le 5e anniversaire de leur fondation.

## CONDOLÉANCES

### SA GRANDEUR MGR LAFLECHE

A une assemblée du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, sous la présidence de M. l'échevin H. Laporte, il a été proposé par L. J. D. Papineau, appuyé par A. St-Cyr :

Considérant :

Que l'Alliance Nationale a appris avec douleur la mort de l'illustrissime et révérendissime Seigneur Louis François Lafleche, évêque des Trois-Rivières, dont la vie a été consacrée à la plus grande gloire de Dieu et de la patrie canadienne-française.

Que par le décès de son vénérable doyen, l'évêque de la province de Québec voit disparaître l'un de ses plus illustres pontifes.

Le Bureau Exécutif, de cette Association, réuni en assemblée extraordinaire, tient à exprimer au nom des membres de l'Alliance Nationale qu'il ressent vivement la perte que vient de faire notre nationalité et le deuil qui frappe l'Eglise du Canada.

### CERCLE ST-CHARLES, NO 10.

A l'assemblée du cercle St-Charles No 10, tenue le treizième jour de juillet courant, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité savoir :

Proposé par M. Chs. Duquette, S. P. G., secondé par M. Jos. Lussier, avocat :

Que les membres du cercle St-Charles, No 10, de l'Alliance Nationale, ayant appris, avec un vif regret la mort de Mademoiselle Isolé Dubuc, fille aînée de M. Pierre Dubuc, ex-échevin de la cité de Montréal,

et trésorier du cercle, offre à la famille de la regrettée défunte, leurs sincères condoléances.

Proposé par M. l'échevin Jacques, secondé par M. L. A. Rivet, avocat :

Que copie des présentes résolutions soit envoyée à la famille de M. Pierre Dubuc, ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale, pour publication.

Montréal, 18 juillet 1898.

NAP. BÉLISLE,  
Sec. Arch.

## CAISSES DES MALADES

### Relevés de leurs opérations

(Suite)

Nous continuons la publication des statistiques relatives aux opérations des caisses des malades. Nos lecteurs, nous en sommes persuadés, suivront avec intérêt la marche ascendante du système que nous préconisons.

#### CERCLES FONDÉS EN 1893

##### *Cercle Mont-Royal, No 2.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	108
Balance en caisse fin 1896.....	\$811.54
Recettes de 1897.....	571.30
<b>Total.....</b>	<b>\$1382.84</b>

Payé à 17 malades (très forte proportion)..... 426.45

Surplus..... \$956.39

Réserve par tête, \$8.85.

##### *Cercle Beauharnois, No 3.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	80
Balance en caisse fin 1896.....	\$321.50
Recettes de 1897.....	398.47
<b>Total.....</b>	<b>\$719.97</b>

Payé à 14 malades — chiffre très élevé..... 259.17

Surplus..... \$460.80

Réserve par tête, \$5.76.

##### *Cercle Ville-Marie, No 5.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	56
Balance en caisse fin 1896.....	\$ 93.08
Recettes de 1897.....	269.42
<b>Total.....</b>	<b>\$362.50</b>

Payé à 5 malades (2 longues maladies)..... 295.00

Surplus..... \$167.50

Réserve par tête, \$3.00.

##### *Cercle Ste-Anne de Bellevue, No 7.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	30
Balance en caisse fin 1896.....	\$295.34
Recettes de 1897.....	171.25
<b>Total.....</b>	<b>\$466.59</b>

Payé à 8 malades (excessif)..... 210.00

Surplus..... \$256.59

Réserve par tête, \$8.55.

##### *Cercle St-Charles, No 10.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897 (dont un très grand nombre dans le cours de l'année).....	122
Balance en caisse fin 1896.....	\$252.72
Recettes de 1897.....	439.00
<b>Total.....</b>	<b>\$691.72</b>

Payé à 7 malades..... 140.70

Surplus..... \$551.02

Réserve par tête, \$4.51.

##### *Cercle St-Henri, No 12.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	80
Balance en caisse fin 1896.....	\$948.08
Recettes de 1897.....	429.63
<b>Total.....</b>	<b>\$1377.71</b>

Payé à 7 malades..... 159.24

Surplus..... \$1218.47

Réserve par tête, \$15.26.

##### *Cercle St-André, No 14.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	94
Balance en caisse fin 1896.....	\$323.23
Recettes de 1897.....	498.37
<b>Total.....</b>	<b>\$821.60</b>

Payé à 26 malades (excessif)..... 521.41

Surplus..... \$300.19

Réserve par tête, \$3 19.

##### *Cercle St-Jérôme, No 15.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	13
Balance en caisse fin 1896.....	\$89.07
Recettes de 1897.....	66.81
<b>Total.....</b>	<b>\$155.88</b>

Payé à 3 malades (forte proportion). 48.60

Dû à un malade..... 21.40

Surplus..... \$85.88

Réserve par tête, \$6.60.

##### *Cercle St-Médard, No 16.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	12
Balance en caisse fin 1896.....	\$245.80
Recettes de 1897.....	88.54
<b>Total.....</b>	<b>\$334.34</b>

Payé à 4 malades (chiffre très élevé)..... 140.00

Surplus..... \$194.34

Réserve par tête, \$16.18.

*Cercle Joliette, No 17.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	27
Balance en caisse fin 1896.....	\$245.61
Recettes de 1897.....	149.98
Total.....	\$395.79
Payé à 5 malades (proportion très forte).....	177.03
Surplus.....	\$218.76
Réserve par tête, \$9.11.	

*Cercle Ste-Elizabeth, No 19.*

Nombre de membres inscrits, fin 1898.....	15
Balance en caisse fin 1896.....	\$164.01
Recettes de 1897.....	95.26
Total.....	\$259.27
Payé à 1 malade.....	82.14
Surplus.....	\$177.13
Réserve par tête, \$11.80.	

*Cercle St-Valier, No 20.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	81
Balance en caisse fin 1896.....	\$434.52
Recettes de 1897.....	25.50
Total.....	\$908.65
Payé à 7 malades en 1897.....	199.74
Surplus.....	\$708.91
Réserve par tête, \$8.75.	

*Cercle Laval, No 21.*

Nombre de membres inscrits, fin 1897.....	40
Balance en caisse fin 1896.....	\$503.58
Recettes de 1897.....	220.35
Total.....	\$723.93
Payé à 4 malades, etc.....	107.50
Surplus.....	\$616.43
Réserve par tête, \$15.41.	

*(A Suivre)*

## NOMINATIONS

## SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-dessous dénommés, les confrères dont les noms suivent :

MM. Jos. Hamel, cercle St-Ephrem de Tring, et J. A. Dallaire, cercle St-Evariste.

## MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en chef a ratifié le choix des médecins ci-après dénommés comme Médecins-examineurs de cercles :

MM. R. Beauchesne, cercle St-Ephrem de Tring ; J. E. Bernier, cercle St-Evariste.

## CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers et les Trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	26	Approuvé par Cercles.
L. V. Benoit....	Trés.	St-Hyaqinte..	67	12 avril '98
Jos. Fortin....	Sec-Fin.	St-Ephremde	136	24 juil. "
Oct. Roy.....	Trés.	Tring "	24	" "
Rv. N. Proulx..	Sec.	St-Evariste..	137	25 " "
J. E. Bergeron..	Sec-Fin.	" "	25	" "

## Accusé de Réception

Valleyfield, 21 juillet 1898.

A THOMAS PRÉFONTAINE ECR.,

Président Alliance Nationale, Valleyfield.

Monsieur,

Je m'empresse d'accuser réception d'un chèque de mille piastres et en même temps vous offrir mes sincères remerciements pour la manière prompte, juste et impartiale que votre société a démontrée dans le règlement de ma réclamation pour le décès de feu Louis Despocas.

Veillez accepter, monsieur les sentiments de ma vive reconnaissance.

Votre dévouée,

(Signé) VEUVE M. O. DESPOCAS.

## NOUVEAUX CERCLES

## CERCLE ST-EPHREM DE TRING, No 136.

Institué à St-Ephrem de Tring, dans le comté de Beauce, le 24 juillet 1898, par M. P. Bonhomme, organisateur.

Officiers élus :

S. P. G., Jos. Hamel ; Prés., Jos. Cloutier ; Vice-prés., Jos. Valin ; Sec.-arch., L. C. Cloutier ; Sec.-fin., Jos. Fortin ; Trés., Oct. Roy ; Méd.-exam., R. Beauchesne ; Com., Come Hamel ; Int., Ph. Longchamp.

## CERCLE ST-EVARISTE, No 137.

Institué à St-Evariste, comté de Beauce, le 25 juillet 1898 par M. P. Bonhomme.

Officiers élus :

Chapelain et Prés.-hon., rév. N. Proulx ; S. P. G., J. A. Dallaire ; Prés., J. S. S. Dancosse ; Vice-prés., Jos. Labonté ; Sec.-arch. et Méd.-exam., E. Bernier ; Sec.-fin., J. E. Bergeron ; Trés., Rvd N. Proulx ; Com., Orel Bélanger ; Int., C. Jacques.

## PARTIE OFFICIELLE

## ETAT FINANCIER

Au 30 Juin 1898

## CAISSE DE DOTATION

## RECETTES

Balance au 31 mai 1898.....	\$108,627.64
Produit des Contributions de juin 1898.....	4,517.34
Intérêt.....	561.53
	<u>\$113,706.51</u>

## DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 % .....	225.87
Par bénéficiaires de feu Adonidas Gobeil .....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu J. E. Clement .....	500.00
Par bénéficiaires de feu Jos. Dubé.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Jules Papineau.....	500.00
Par balance au 30 Juin 1898....	110,480.64
	<u>\$113,706.51</u>

## RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$110,480.64
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	198.67
Caisse d'Epargne. Dépôts des cercles .....	898.00

\$111,577.31

## PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion).	\$12,500.00
Municipalité Scolaire.....	1,500.00
Prêts hypothécaires.....	70,900.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga.....	26,545.08
En mains.....	164.36

\$111,609.44

Cercles, etc.--Balance de rapports non couverte par les remises effectuées.....	32.13
---	-------

\$111,577.31

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er Juin 1898.

Sec.-Gén.

Certifié correct,

O. BOURDON,

RAOUL TOURANGEAU,

} Auditeurs.

## MORTALITÉS

No 53.—LOUIS DESPOCAS, 57 ans admis dans le cercle Salaberry, No 34, le 11 mai 94, est décédé le 15 mars 98. Cause: *Erysipèle compliqué de Méningite*.  
Bénéficiaire: Marie Olympe Daoust, épouse, \$1,000.

No 54.—JOS. DUBÉ, 23 ans, admis dans le cercle Sacré-Cœur, No 6, le 27 mai 96, est décédé le 3 avril 98. Cause: *Méningite tuberculeuse*.  
Bénéficiaire: Georgianna Pelletier, sa mère, \$1,000

No 55.—JULES PAPINEAU, 30 ans, admis dans le cercle St-Auguste, No 117, le 1er juillet 1897, est décédé le 10 avril 1898. Cause: *Tuberculose Pulmonaire*.  
Bénéficiaires: Augustin P. Papineau, son père, Marie Eléonard Charretier, sa mère, \$500.

## Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

## No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. I. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., Ernest Lemire, 387 Richmond; Vice-Prés., C. U. Quellet, 196 Quessel; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles; Sec.-Fin., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine; Comm. Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame; Int., Arch. Beaulieu, 2143 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

## No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G., H. Alex. Montbriand, 345 Delisle; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richellen; Sec.-Fin., S. Legault, 1722 Ste-Catherine; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 46 Vinet.

## No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., A. P. Côté; Prés., Alexis Doutre; Sec.-Arch., Jos. Fortier; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

## No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., Ad. Laframboise; Prés., R. B. Décaray; Sec.-Arch., Rod. Lefebvre; Sec.-Fin., Gervais Décaray; Méd.-Exm., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredi, école Dorval.

## No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tourangeau, 61 Ave du Parc, St-Henri; Sec.-Arch., E. Z. Massicotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; Sec.-Fin., Armand Tourangeau, 61 av. du Parc, St-Henri; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, et 2e 4e mardi, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

## No 6—CERCLE SACRÉ-CŒUR, Montréal

S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., J. O. Ricard, 999 Ontario; Sec.-Arch., A. Jolicœur, 1088 Ontario; Sec.-Fin., E. Z. Dupont, 358 Amherst; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

## No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chaurét; prés., Dr H. Valois; sec.-arch., M. C. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredis, 7½ p. m., salle M. Bezner.

## No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., J. N. Larivière 177 Dufferin; prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; Sec.-Arch., T. Bonard, 15 Ste-Elizabeth; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 235 Visitation. Réunions, salle Garsen, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

## No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier

S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

## No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

S. P. G., Ov. Corbeil, 233 Châteauguy; Prés., Jos. Papin, 491 du Grand Trom; Sec.-Arch., N. Belsie, 12 Châteauguy; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

## No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

S. P. G., J. E. Noisoux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; Sec.-Arch., L. E. Simoneau, 355 St-Jacques; Sec.-Fin., Régis Bélanger, 481 des Seigneurs; Méd.-Exam., Dr H. Hervieux, 2532 Notre-Dame. Réunions, 20me et 40me mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

## No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

S. P. G., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Prés., L. A. Delorme, 27 avenue du Parc; Sec.-Arch., J. E. Ferras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirer, 205 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-al du Collège St-Henri.

## No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Arsène Lavallée, 170 Parc Logan; Sec.-Arch., E. H. Godin, 39 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 179 Parc Logan Ouest; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 357 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 39 St-Jacques.

## No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot

S. P. G., Louis Bourgeois; Prés., L. H. Gauvin, Sec.-Arch., J. M. Borden; Sec.-Fin., J. E. Marcile; Méd.-Exm., F. H. Daigault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcile.

## No 15—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

S. P. G. et Sec.-Fin., Rvd J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Méd.-Exm., J. C. Frieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

## No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

## No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

S. P. G., A. H. Beaulieu; prés., J. A. M. Gadoury; sec.-arch., Z. A. Magnan; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

## No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain; S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-arch., G. Lajeunesse, 92 Bédard; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 363 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 268 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

## No 21—CERCLE LAVAL, Québec

S. P. G., Jean Patoiné, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 256 du Roi; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 1 Ste-Simon; Méd.-Exm., J. Guérard, 139 Desfossez. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

## No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

S. P. G. et S. F., J. T. Mollieur; prés., Rvd J. N. Rémillard; sec.-arch., H. Lalonde; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.

## No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

S. P. G. et Revd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut

## No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

S. P. G., Rv J. A. Lefebvre; Prés. T. Bélanger; Sec.-arch., Louis Luc; Sec.-Fin., Jos. Thibaudeau; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

## No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., B. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Exm., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, chez le notaire Mathieu.

## No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descotes; méd.-exam., A. E. Lecavallier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 hrs a. m.

## No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal

S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 166 Désery; Sec.-Arch., W. Desjardins, 257 St-Germain; Sec.-Fin., C. Dignard, 31 Hudson; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle du Collège.

## No 30—CERCLE MASCOCUCHE, Co L'Assomption

Prés.-Hon. Revd L. J. Lauzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras. Prés., J. I. Briën; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois. Bureau Dr Poitras.

## No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., Dam. Forest; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vepra à la salle publique

## No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archaïaska

1er Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., North. Nolin; Sec.-arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, M. P.; Méd.-Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vepra.

## No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., H. C. St-Amour; Sec.-Fin., Alb. Daugh; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

## No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., God. Leduc; Sec.-arch., S. Thibaudeau; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

## No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochélag

S. P. G., Jos. Godin; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., Clov. Laporte; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr. H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

## No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exam., C. C. Tétrault. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

## No 39—CERCLE MASKINONGÉ, Maskinongé

S. P. G., J. B. E. Magnan; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., Jos. Lemyre; Sec.-Fin., J. A. Deléglise; Méd.-Exm., J. F. Caron. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

## No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., H. Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., J. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

## No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

## No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., J. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 174 St-Denis; sec.-arch., E. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Lefils, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 37a coin Parthenais et Ste-Catherine.

## No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

S. P. G., L. M. P. Béard, 65 Cherrier; prés., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; sec.-arch., Emile Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

## No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Châteauguy

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

## No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., J. A. Chevrier; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche dimoisi au bureau de Jules A. Desjardins.

## No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., Henri Mercier; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Pafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omor Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.